



BORDEREAU DE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS JEUNES U13 à U19

SAISON 2020-2021**A RETOURNER AVANT LE : 8 SEPTEMBRE 2020**

CLUB :			
N° d'affiliation :	Cadre réservé à l'administration Règlement : CB N° : Banque :		
<i>Seul le club responsable administrativement doit engager sa ou ses équipe(s) en entente</i>	MONTANT DES DROITS (€)	NOMBRE D'EQUIPES	SOMME A PAYER
CHAMPIONNATS			
U19 INTER DISTRICTS	50		
U18 BRASSAGE puis 1D ou 2D	50		
U17 BRASSAGE puis ID ou 1D	50		
U15 BRASSAGE 1D ou 2D	50		
U15 BRASSAGE ID ou 1D ou 2D	50		
U13 BRASSAGE A dit "Brassage Ligue"	35		
U13 BRASSAGE B dit "Brassage District"	35		
COUPES			
COUPE DORDOGNE U19	30		
COUPE DORDOGNE U18	30		
COUPE DISTRICT U18 *	26		
COUPE DORDOGNE U17	30		
COUPE DORDOGNE U15	30		
COUPE DISTRICT U15 *	26		
COUPE DORDOGNE U13	30		
COUPE DISTRICT U13	26		
COUPE FUTSAL U18/17	15		
COUPE FUTSAL U15	15		
COUPE FUTSAL U13	15		
MONTANT à REGLER (chèque bancaire ou postal à l'ordre du District)			

* Coupes du District pour les équipes 2 ou 3 seulement
Pour les équipes 1 éliminées au premier tour de la coupe de la Dordogne et reversées en coupe du District le montant sera relevé automatiquement par le District

TOURNEZ S'IL VOUS PLAÎT

ENTENTES - TERRAINS

CLUB :

		Lieu des rencontres	Si vous êtes en entente, Avec QUI ? *
U19			
U18	1 ^{ère} phase		
	2 ^{ème} phase		
U17	1 ^{ère} phase		
	2 ^{ème} phase		
U15	1 ^{ère} phase		
	2 ^{ème} phase		
U13	1 ^{ère} phase		
	2 ^{ème} phase		

	Nom et Prénom du responsable	 fixe	 portable
U19			
U18			
U17			
U15			
U13			

***noter bien toutes les équipes en entente, sinon la FMI ne vous permettra pas de faire jouer des joueurs de clubs non déclarés dans l'entente.**